



Quelles sont les conséquences d'une non solidarité des locataires

Par **kate**, le **23/10/2010** à **18:27**

Bonjour,

J'ai loué un meublé à deux étudiants. Ils sont caution solidaire mais pas solidaire selon le bail.

Un des deux m'assigne. Le conciliateur souhaite faire entrer le second dans le tour de table.

Quels sont les avantages et les inconvénients de mon accord.?

L'enjeu est le remboursement des dégâts constatés lors de l'état des lieux.

Par **mimi493**, le **23/10/2010** à **20:25**

Ils sont caution solidaire mais pas solidaire

faut savoir, solidaire ou non ?